

Au Burundi, des élèves au ban de l'école

Deutsche Welle, 21.09.2016 Une nouveauté attend les élèves du fondamental, cette année: ils n'auront plus droit au redoublement en cas d'échec au concours de fin de cycle. De quoi en mettre certains de facto au ban de l'école. Au Burundi, les élèves des écoles privées ont retrouvé les salles de classe, mais pas encore ceux des établissements publics. Tous sont par contre concernés par une réforme qui fait déjà grogner : ceux qui échoueront à l'examen qui sanctionne la fin du fondamental, n'auront plus droit au redoublement.

Par conséquent, près de 80.000 élèves risquent de se retrouver dans la rue, après la 9ème ou la 10ème année, rejetés de facto par le système scolaire. Antéditiste Niragira, notre correspondant à Bujumbura, a recueilli les inquiétudes des élèves, parents et défenseurs des droits des enfants: écoutez son reportage en cliquant sur l'image ci-dessus. Les écoliers, premiers lauréats de l'école fondamentale sont embarrassés. Certains n'ont plus accès au redoublement quoi que ce soit leur droit, ce que déplore le porte parole de la "Solidarité pour la jeunesse chrétienne pour la paix et l'enfance". Inquiet, le pédagogue David Ningaza fait une analyse pédagogique et critique de la situation "Par exemple, les enfants qui ont réussi en classe qui n'ont pas réussi le concours, ces enfants ont été refusés de reprendre l'année. Mais les enfants qui avaient échoué en classe qui ont réussi le concours, ce sont ces enfants qui vont monter la classe. Est-ce que c'est le concours vraiment qui prime sur l'évaluation de toute l'année? Parce que l'évaluation, pédagogiquement, il y a les interrogations, les devoirs, les examens, les travaux pratiques, l'éloquence, la discipline aussi inclus. Refuser celui-là qui a réussi dans toutes ces branches et accepter quelqu'un qui vient de tomber sur le concours national, peut-être qu'il a triché ou pas. C'est-à-dire que ce sont les faibles qui ont été privilégiés." Quel avenir pour les enfants ? Le nouveau système éducatif dit école fondamentale privilégie en principe l'éducation pour tous. Mais à sa seule première promotion, 80 000 élèves sont chiffrés avoir échoué et par conséquent sans latitude de continuer les études post-fondamentales. Leurs parents sont anxieux quant à l'avenir de leurs enfants. Inquiétude de Pierre Claver : son fils a perdu le privilège de continuer les études. Il craint les conséquences néfastes sur la société. "Les enfants n'avaient de temps de se livrer à la débauche, qu'est-ce qui va se passer maintenant? Pour les garçons, à un moment où le banditisme bat son plein, que feront-ils s'ils n'ont rien à faire, s'ils ne vont plus à l'école? Tout cela me fait peur et m'inquiète vraiment." D'autres vont plus loin dans leurs analyses. La situation s'empire disent-ils, alors que le Burundi connaissait déjà un taux de chômage trop élevé. Avis inquiétant partagé par les partenaires éducatifs. Le gouvernement burundais a mis en place l'école fondamentale par une réforme, en 2013-2014, comme une prolongation, de la 7ème à la 9ème année, du cycle primaire. Un concours sanctionne le passage dans le secondaire. La promotion 2016 est donc la première de l'école fondamentale.